

La France est en faillite: financière, sécuritaire et morale et Macron est le liquidateur

écrit par Maxime | 21 janvier 2018



François Fillon avait déclaré lorsqu'il était aux manettes qu'il était à la tête d'un « Etat en faillite », ce qui avait provoqué des cris d'orfraie du côté des bien-pensants. C'est pourtant la vérité vu l'endettement massif de la France. La faillite est aussi sécuritaire et morale.

Depuis la « venditio bonorum » des Romains, les Italiens, pionniers au Moyen-âge dans le domaine du commerce, avaient conçu la « banca rocca » du « fallito » :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Banqueroute>

Désormais, le Code de commerce ne parle plus de « faillite » mais distingue plusieurs phases selon l'état de gravité de la situation préoccupante, jusqu'à la liquidation pour les cas désespérés. L'article 640-1 du Code de commerce institue une procédure de liquidation judiciaire quand le redressement est manifestement impossible. L'article 641-4 prévoit que le liquidateur procède à la liquidation ainsi qu'aux licenciements.

Or, la France n'est-elle pas désormais en état de liquidation et Macron en quelque sorte liquidateur ? On peut se poser la question au regard de récentes réformes.

La situation ne s'est pas arrangée en effet depuis la déclaration de Fillon.

Elle est devenue si explosive dans tous les domaines que les plus cosmopolites des enrichis peuvent être tentés d'aller vivre ailleurs, si ce n'est pas déjà fait... Le Parlement vient de donner un coup de pouce à ceux qui songent à céder leurs investissements immobiliers français pour fuir le pays à moindre coût. **Et si le grand remplacement, c'était aussi cela ?**

<https://www.legifiscal.fr/actualites-fiscales/1734-baisse-prelevement-fiscal-revenus-immobiliers-residents.html>

En effet, le prélèvement dû par les non-résidents, donc notamment ceux qui ont changé de domicile fiscal en s'installant à l'étranger la majeure partie de l'année, qui réalisent en France de manière habituelle des profits immobiliers passe d'un tiers à un quart.

Il s'agit des cessions immobilières habituelles, ce qui suppose d'être propriétaire de plusieurs biens immobiliers et de réaliser sur chaque cession une plus-value. **Or, la plupart des Français n'ont qu'un bien immobilier quand ils sont propriétaires.**

De plus, il s'agit de personnes domiciliées fiscalement à l'étranger donc n'exerçant pas d'activité professionnelle habituelle en France et n'y demeurant pas la majorité de l'année.

Concrètement, on peut penser que seule une élite financière profitera ainsi de la réforme de la taxation des profits immobiliers habituels des non-résidents qui vient d'être votée pour baisser le taux du prélèvement applicable. **Ainsi, ceux**

qui ont fait leur beurre en France et ont les moyens de s'expatrier dans un pays sûr seront désormais moins taxés sur leurs profits immobiliers.

Ceux qui sentent que la situation évolue mal sont incités à quitter la France pour s'installer dans un pied-à-terre à New-York, Los Angeles, Sydney... ou une villa dans une île du bout du monde. Un paradis terrestre, une ville des Etats-Unis de Trump ou de l'Australie appliquant la politique « no way » (<http://resistancerepublicaine.com/2016/07/08/australie-no-way-aux-migrants-parce-quechaudes-par-les-manifs-musulmanes-de-2012/>); voire la Birmanie d'Aung San Suu Ki ?

Ces actifs immobiliers pourront éventuellement être rachetés par « l'aristocratie du pétrole » dont on sait qu'elle a déjà beaucoup investi en France.

La « crème de la crème » mahométane paraît s'être bien acclimatée au climat parisien en particulier. L'immunité diplomatique lui permet de réaliser tous ses fantasmes...

http://www.lepoint.fr/faits-divers/une-princesse-saoudienne-or-donne-de-frapper-et-tuer-un-artisan-parisien-28-09-2016-2071859_2627.php

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/06/11/01016-20090611ARTFIG00443-les-ardoises-d-une-princesse-saoudienne-a-paris-.php>

http://www.lepoint.fr/faits-divers/paris-quand-une-princesse-saoudienne-a-une-envie-pressante-08-01-2018-2184805_2627.php

<http://resistancerepublicaine.com/search/immunit%C3%A9%20diplomatique> .

Par ailleurs, Edouard Philippe et Muriel Pénicaud proposent aux employeurs un coup de main pour virer leur personnel.

Non content d'avoir scandaleusement limité les indemnités de licenciement

(<http://resistancerepublicaine.com/2017/09/23/droit-du-travail-notre-civilisation-regresse-de-2300-ans-a-cause-de-macron/>),

le pouvoir macronien suggère des lettres-types de licenciement dans un décret du 29 décembre 2017 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEX T000036336556&dateTexte&categorieLien=id>

La machine à liquider est bien huilée avec les lettres facultatives, fort bien faites, proposées en annexes du décret par le gouvernement.

On a ainsi l'impression que deux groupes de personnes aux intérêts opposés se détachent : une élite cosmopolite, financièrement puissante, qui peut se moquer comme d'une guigne de la situation intérieure car elle dispose d'une solution de repli à l'étranger ; des Français attachés à leur pays qui vont subir de plein fouet le macronisme.

Bien sûr, ce panorama peut sembler caricatural et il existe des nuances entre ces catégories. Cependant, n'est-il pas choquant qu'à une même date, **le pouvoir politique augmente la CSG et dégrade le droit du travail tout en faisant un cadeau fiscal à ceux qui prennent la France pour un Monopoly alors même qu'ils n'y habitent pas ou qu'ils viennent de la quitter ?**

On peut donc penser que la période 2017-2022 est décisive :

- les plus cosmopolites pourront s'installer à l'étranger et récupérer l'argent investi dans l'immobilier français à moindre coût. Ce sera d'autant plus facile s'ils ont la double nationalité ou sont étrangers, car ils n'ont alors aucune démarche à accomplir pour s'installer ailleurs et tant il est vrai qu'il est plus facile d'émigrer quand on en a les moyens ;
- les Français dépendant de la France pour des raisons matérielles ou morales, y compris l'attachement à leur patrie, travailleront dans des conditions de plus en plus déplorables. Leur environnement de travail sera plus précaire s'ils sont salariés comme la majorité de la population active. Leurs

revenus du travail et de remplacement vont baisser à cause de la hausse de la CSG, un impôt déjà en soi scandaleux (<http://resistancerepublicaine.com/tag/csg/>). Les fonctionnaires ne seront pas nécessairement mieux traités tant la violence a déjà explosé dans les hôpitaux, les établissements d'enseignement, les prisons, à l'égard des forces de l'ordre, policiers, gendarmes, pompiers... rendant leur métier difficile à exercer.

Cette situation peut d'ailleurs faire penser à la Seconde guerre mondiale où des membres de l'élite avaient émigré, vers l'Amérique du Sud notamment, pour fuir le nazisme, pendant que la population captive subissait la guerre et l'occupation. Ces mesures annoncent-elles un pareil avenir pour la France ?